

DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE
Commune de MOISSY-MOULINOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 septembre 2021

Date de convocation : 10 septembre 2021

Date d'affichage : 10 septembre 2021

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 07

Nombre de membres en exercice : 07

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 07

L'an deux mille vingt et un, le quinze septembre, à 18 h 30, le Conseil municipal de la commune de Moissy-Moulinot, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de M. Gérard GENET, Maire.

Présents : M.M. GENET Gérard, VINCENT Christian. GENET Marc, DEGRAEVE Sylvain, GENET Matthieu, Mme DELISSEN Carole.

Absent(s) : Mme VINCENT Marie-Christine pouvoir à M. Christian VINCENT

Secrétaire de séance : Mme DELISSEN Carole

Objet : Avis sur l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Dirol et Germenay

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur un projet de centrale solaire au sol, 3 permis de construire ont été déposés en mairie de Dirol et Germenay par la société SAS NIEVRE AGRISOLAIRE.

Après avoir pris connaissance des documents mis à la disposition du Conseil Municipal

Considérant que l'avis du conseil municipal est sollicité

Considérant que ce parc photovoltaïque se situe sur des terres agricoles et entraînerait la réduction des espaces agricoles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix d'émettre un avis défavorable sur le projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
G.GENET

SOUS-PREFECTURE
DE CLAMECY

Reçu le **16 SEP. 2021**

au contrôle de légalité

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-préfecture
le
et publication le

